

VALORISER LES DÉCHETS ET LES RESSOURCES DANS LES ESPACES PUBLICS

Cette formation traite de l'intégration du réemploi dans les travaux de construction et d'aménagement des espaces publics, offrant un cadre pour une économie circulaire axée sur l'utilisation de matériaux réemployés et une gestion responsable des déchets.

Objectifs opérationnels

- Appliquer les mesures réglementaires relatives au réemploi et à la valorisation des déchets dans les aménagements/ espaces publics
- Exploiter les possibilités de réemploi et de valorisation des matériaux et déchets issus des travaux d'espaces publics
- Intégrer l'économie circulaire tout au long des projets d'espaces publics

Public Concerné

- Maîtres d'œuvre
- Architectes
- Economistes
- Ingénieurs de bureaux d'études
- Agents territoriaux des collectivités

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Préservation des ressources et gestion des déchets dans le secteur du BTP

- Ressources utilisées dans la construction d'ouvrages
- Déchets et exutoires actuels à l'échelle nationale (+ focus selon région)
- Application de l'économie circulaire au secteur du BTP

Exigences réglementaires relatives aux déchets spécifiques aux espaces publics

- Responsabilités et obligations liées aux déchets : modes de traitement, prévention, traçabilité
- Réemploi, réutilisation et recyclage sur les chantiers de TP/ Aménagement : référentiels, objectifs et obligations

Principales filières de réemploi, recyclage et valorisation

- Chaîne de valeur des circuits de collecte sur chantier
- Réemploi et valorisation des matériaux et déchets
- Compétitivité économique des filières

Gestion des déchets : rôle et responsabilité des acteurs économiques

- Rédaction des DCE : rédaction des clauses, limites des prescription et portées juridiques
- Suivi et contrôle tout au long du chantier : outils à mettre en œuvre
- Exemple d'intégration des clauses

Modalités de stockage

- Enjeu du stockage des matériaux pour réemploi
- Exemples de plateformes

Retours d'expériences

Exemples d'application sur chantier

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'intervention de témoins et d'intervenants partageant leurs retours d'expérience et d'approche participative au travers de mises en situations et études de cas concrets.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :
- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.

- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et spécialiste du réemploi des matériaux et de la gestion des déchets des activités économiques et du BTP.

Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com